

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

Inspection Générale des Affaires
Académiques



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

Inspectorate General for Academic
Affairs

IGA: 222.22 46 60/23 01 95/22 90 00/22 99 00/22 18 83

26-00563

/MINESUP/SG/IGA/IA4

14 OCT 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le Ministère de l'Enseignement Supérieur ne reconnaît pas les diplômes de l'**École Supérieure Robert de Sorbon** de Paris.

En conséquence, la soutenance de thèse de Doctorat en Économie du Développement (option : maturation des projets) de Monsieur Blaise Aimé ELLA, organisée en juin 2026 par l'École Supérieure Robert de Sorbon, en partie à l'Université de Douala, et ayant fait l'objet d'un reportage dans l'édition du mardi 6 octobre 2026 de *Cameroon-Tribune*, est nulle et de nul effet.

Le Chancelier des Ordres Académiques rappelle aux Universités d'État et aux Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) leur responsabilité dans la protection des citoyens et la préservation de l'intégrité de l'espace universitaire national, par le respect scrupuleux du principe de la non-objection préalable de la Tutelle avant la signature de tout accord international de partenariat académique.

En effet, les partenariats et collaborations de toute nature conclus sans discernement avec des organismes de formation étrangers sont nuls et de nul effet.

Fait à Yaoundé, le

Ampliations :

- SG/PM (ATCR)
- MINAT
- DGRE
- IGS/IGA
- DDES/DCAA/DAJ
- CELCOM



Jacques Fame Ndong